



Partenariat Français pour l'Eau
En partenariat avec le CARI, Agropolis international,
Eau Agriculture et Territoires, AIRMF

Agriculture, eau et territoires : faire face au problème des sécheresses

Atelier pays préparatoire au Sommet Desertif'Actions 2026
Agropolis international, Montpellier, 3 Octobre 2026

NOTE DE PRESENTATION ET PROJET DE PROGRAMME (Guillaume Benoit, PFE, DRAFT version 16/9/2025)

I. L'AGRICULTURE, L'EAU ET LES TERRITOIRES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX SECHERESSES : UN SUJET D'IMPORTANCE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE MAJEURE

Dans plusieurs régions du monde, et notamment en Méditerranée (Nord et Sud), le réchauffement climatique vient amplifier les problèmes de canicules et de sécheresses et les risques qui peuvent en résulter pour l'eau, les sols, l'agriculture, les territoires et la sécurité alimentaire.

L'Accord de Paris (COP 21) a décidé de mettre l'adaptation au même niveau de priorité que l'atténuation (art 7), l'action climatique -adaptation et atténuation- devant être conduite « d'une manière telle qu'elle ne menace pas la production alimentaire » (art 2). La COP 23 a exhorté les Etats et autres acteurs à agir dans huit directions au titre de l'*objectif mondial d'adaptation*, la première visant à « réduire considérablement les pénuries d'eau d'origine climatique » et la seconde à « rendre la production agricole résiliente... et à accroître la production durable et régénératrice et l'accès équitable à une alimentation et une nutrition adéquate pour tous ». Les principales options d'adaptation citées par le 6^e rapport du GIEC-tous secteurs confondus- sont « la gestion de l'eau au sein des fermes, le stockage de l'eau, l'irrigation et la conservation de l'humidité des sols », « la réduction des vulnérabilités pouvant assurer des bénéfices économiques, institutionnels et écologiques » (IPCC, AR6, WG 2, SPM, p 21 § C.2.1). L'irrigation se doit cependant d'être « gérée de manière appropriée afin d'éviter les conséquences négatives potentielles qui peuvent inclure l'épuisement accéléré des eaux souterraines et d'autres sources d'eau, ainsi qu'une salinisation accrue des sols ».

C'est dire l'importance à accorder à la question croisée de l'eau, des sols et de l'agriculture.

Si la France est globalement de plus en plus concernée par les problèmes de sécheresses agricoles, elle l'est tout particulièrement dans les territoires de sa façade méditerranéenne, le climat méditerranéen subhumide y devenant progressivement semi-aride. Même la vigne, plante pourtant bien adaptée à la sécheresse, y est aujourd'hui trop souvent en grande difficulté. Or, l'agriculture étant bien plus qu'un secteur parmi d'autres, son recul dans un territoire donné peut gravement affecter, sous différents angles, les paysages, l'économie, la société et l'environnement.

Alors que la France a été qualifiée de « territoire de ressources hydriques abondantes » par Météo France (Rapport Climsec), les sécheresses hydrologiques y sont souvent croissantes venant ajouter leurs impacts à ceux des sécheresses agricoles et créant un « effet ciseau » entre, d'un côté, l'aggravation des étiages, et, de l'autre, l'augmentation des besoins en eau d'irrigation ou le besoin d'un accès sécurisé à l'eau agricole.

Selon Météo France, la fréquence des sécheresses agricoles (sols et végétation) a doublé en moyenne en France depuis 1960 et triplé dans le Sud du pays. Avec un réchauffement de + 2,7° à l'horizon 2050, on pourrait compter 24 jours supplémentaires en moyenne de sécheresses agricoles avec des épisodes extrêmes pouvant durer jusqu'à 7 mois en France méditerranéenne (3 à 4 ailleurs) Si le volume annuel des pluies évolue peu, les pluies deviennent plus rares en été. Après une baisse constatée de 13% du débit d'étiage moyen du Rhône à Beaucaire de 1960 à 2020, les projections à l'horizon 2055 sont une baisse supplémentaire de 20% (source EauRMC, 2023)

Compte tenu de l'importance à la fois environnementale, économique et sociale de ces questions et des risques qui peuvent en résulter pour les territoires concernés, des mobilisations croissantes tant de la recherche, que des acteurs de l'agriculture, de l'eau et des territoire (régions, départements, acteurs locaux des « territoires de projet ») sont engagées.

Les acteurs français se mobilisent aussi sur ces sujets au niveau national et international. La France se doit en effet d'y apporter des réponses appropriées chez elle, en tenant compte des acquis des expériences étrangères, et en portant sa voix dans les grands événements internationaux traitant de ces questions, lesquelles ne cessent de gagner en actualité et en intensité.

C'est ainsi que :

- De nombreux rapports scientifiques, parlementaires, ministériels ou interministériels ont été récemment produits sur la question croisée de l'eau et de l'agriculture en France, notamment dans sa relation avec le changement climatique.
- Afin d'inciter les territoires locaux à s'adapter au changement climatique, à réduire la vulnérabilité aux sécheresses, à équilibrer besoins et ressources, et à trouver des solutions adaptées à leurs contextes et acceptées collectivement pour anticiper, concilier les différents usages et prévenir les conflits d'usages, l'Etat a, en 2019, initié la mise en place d'un nouvel outil -le PTGE (projet de territoire gestion de l'eau) organisant une concertation multi-acteurs devant aboutir à un diagnostic partagé et à un plan d'action. En 2024 et dans la suite du « Varenne agricole de l'eau et du changement climatique » et du « Plan Eau », le Ministère en charge de l'agriculture a initié un premier appel à projets au titre du fonds d'investissement en hydraulique agricole. Il a également lancé la même année un « Plan Agriculture Climat Méditerranée » visant à structurer des filières agricoles résilientes, à labelliser des aires agricoles de résilience climatique, à accompagner la maturation de projets territoriaux et à encourager la structuration filière-aval.
- Le PFE (Partenariat Français pour l'Eau), à savoir l'équipe française multi-acteurs de l'eau à l'international, s'attache à porter une voix française équilibrée dans les Forums mondiaux de l'eau comme dans les « COP » climat, biodiversité et désertification. Lors de la première grande conférence 2023 des Nations Unies sur l'eau organisée depuis plusieurs décennies, il s'est ainsi attaché à plaider pour une « sortie des silos », l'atteinte de l'objectif de développement durable (ODD) n°2, relatif à l'eau, ne pouvant être obtenue sans progrès agricole et celle de l'ODD2 relatif à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire nécessitant inversement des progrès en matière de gestion de l'eau. Il contribue aujourd'hui à préparer une contribution française aux deux nouvelles conférences eau des Nations Unies qui se tiendront en décembre 2026 puis en 2028. Fort d'un groupe de travail spécifiquement dédié à la thématique « Eaux, Sols, Agroécologie et Sécurité Alimentaire » (ESASA), son conseil d'administration a adopté en avril 2025 un « message cadre » sur cette thématique. Ce message qui s'appuie y compris sur les acquis des sept séminaires internationaux SESAME sur l'eau et la sécurité alimentaire en Méditerranée et au Sahel, organisés de 2013 à 2021 par les Conseils généraux des Ministères de l'agriculture de France et du Maroc avec l'appui de l'AFD, du PFE et d'Agropolis

international, propose une lecture internationale du sujet en 7 messages stratégiques. Le message met notamment en exergue les principales options agroécologiques ou relatives à la gestion territoriale de l'eau à mobiliser pour l'atteinte conjointe des ODD 2 (agriculture), 6 (eau), 13 (action climatique) et 15 (terres).

- La CIID (Commission internationale pour l'irrigation et le drainage) a décidé de consacrer son 26^e congrès mondial, qui se tiendra à Marseille en octobre 2026, au thème « Eau et résilience de l'agriculture au changement climatique ». L'association « Eau, Agriculture et Territoires », qui représente la CIID en France, joue un rôle essentiel dans sa préparation.
- La 17^e session de la COP désertification qui se tiendra en Mongolie en 2026 portera sur la question du comment répondre au défi croisé des sécheresses, de la dégradation des terres et de la désertification. Le CARI, association française de solidarité internationale très active sur ces questions, contribue à sa préparation, à travers notamment le projet « Desertif'actions 2026 ».

II. LE SOMMET DESERTIF' ACTIONS 2026 (« DA'2026 ») : CONTEXTE ET OBJECTIFS

Organisée conjointement par le CARI, par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)-et par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), la 6^e édition du Sommet Desertif'Actions se tiendra à Djerba (Tunisie) du 25 au 28 mars 2026 sur la problématique de la résilience des territoires aux sécheresses. Une note introductive du CARI en dit l'importance en soulignant spécifiquement les impacts souvent délétères des sécheresses sur l'agriculture.

En s'appuyant sur les acquis et connaissances scientifiques et sur la mise en exergue de solutions concrètes et pertinentes à même de répondre aux enjeux environnementaux et socio-économiques, le but affiché du projet DA'2026 est de contribuer à construire un plaidoyer et de formuler des recommandations politiques argumentées à porter à la 17^e « COP Désertification ». Les quatre axes de travail identifiés sont : i) les transformations des systèmes agricoles et/ou d'élevage, ii) le pastoralisme, iii) la gestion territoriale des ressources en eau et iv) le pilotage des territoires et le comment faciliter le rôle des autorités locales.

Afin de recueillir les points de vue et contributions du plus grand nombre d'acteurs et de constituer une base participative légitime pour peser sur la décision publique, le CARI a diffusé un questionnaire en ligne préalable et invité à l'organisation d'« ateliers pays préparatoires » ou webinaires, afin de permettre des productions collaboratives nationales.

III. L'ATELIER PFE « EAU, AGRICULTURE ET TERRITOIRES : FAIRE FACE AUX SECHERESSES »

Suite au contact établi lors la dernière COP Désertification, le CARI a, par un courriel adressé fin mars 2026 au président et à la directrice générale du PFE, exprimé son espoir que le PFE puisse apporter sa contribution à la préparation du Sommet DA'2026. Ceci a conduit le groupe de travail ESASA du PFE à inclure l'organisation d'un atelier pays dans son programme d'action 2025-2027.

Cet atelier se tiendra à Montpellier le 3 Octobre 2025, sur inscription, dans les locaux d'Agropolis International, en présentiel et en distanciel et avec l'appui du CARI, d'Agropolis international, d'Eau, Agriculture et Territoires (EAT) et de l'AIRMF. Comme y invite le CARI, les échanges porteront sur :

- **les impacts des sécheresses et les actions mises en place pour y faire face,**
- **les freins et leviers,**
- **les messages de plaidoyer et les recommandations politiques à porter au DA'2026**

L'atelier s'appuiera sur i) une présentation de cadrage de la problématique à partir d'une déclinaison « sécheresse et résilience » du message cadre du PFE sur la thématique ESASA, ii) trois exemples

concrets montrant l'importance de cette problématique pour les territoires de la façade méditerranéenne française et les réponses qui peuvent lui être apportées, et iii) les points de vue exprimés par les membres du GT ESASA du PFE et autres participants à l'atelier.

S'inscrivant dans le cadre de la préparation du DA'2026, et s'intéressant à la question de l'eau dans sa relation avec l'agriculture, les sols, les territoires et le développement durable, l'atelier s'attachera à ce que les messages de plaidoyer et recommandations formulés prennent en considération le comment gagner en résilience face aux sécheresses tout en prenant en compte le besoin d'atteinte conjointe des ODD 2 (agriculture, sécurité alimentaire), 6 (eau), 13 (action climatique) et 15 (terres). La réflexion collective portera ainsi sur :

- **La transformation des systèmes de production agricole** (thème 1 du DA'2026), **vue sous l'angle de leurs relations avec l'eau, les sols et la transition agroécologique.**
- **La gestion territoriale des ressources en eau et le pilotage des territoires** (thèmes 3 et 4 du DA'2026).

Le projet de déroulé et de programme de l'atelier est joint en annexe.

Les résultats de la contribution du GT ESASA du PFE et de l'atelier pays pourront être portés et valorisés au DA'2026 ainsi que dans d'autres événements internationaux. Le PFE pourra par exemple produire un résumé du plaidoyer et organiser un « side event » lors de la prochaine COP Climat.

Contacts

karine.causse@partenariat-francais-eau.fr

Atelier préparatoire au DESERTIF' ACTIONS 2026



Montpellier – Agropolis International – Vendredi 3 Octobre 2025
AGRICULTURE, EAU ET TERRITOIRES : FAIRE FACE AUX SECHERESSES

PROGRAMME (au 15/09/2025)

SESSION 1. ACCUEIL, INTRODUCTION SUR LA PROBLEMATIQUE ET SUR LES OBJECTIFS DE L'ATELIER

9h30-
10h20

- 9h30-9h40 Mot d'accueil. Mélanie Broin, directrice d'Agropolis international, et André Viola, président du PFE
- 9h40-10h10 La problématique « Eau, agriculture et territoires face aux sécheresses », vue sous l'angle du message cadre PFE / SESAME : un cadrage international/national. Guillaume Benoit, président du GT ESASA du PFE
- 10h10-10h20 Le déroulé et les objectifs de la journée. Christophe Brossé, directeur du CARI

10h20-
10h40

PAUSE CAFE

SESSION 2. TROIS ETUDES DE CAS TERRITORIALES SUR LA FRANCE MEDITERRANEEENNE FACE AUX SECHERESSES

Quels impacts et risques, Quelles actions et projets en réponse, Quelles difficultés, Quels leviers et Quelles recommandations ?

10h40 -
12h30

Trois présentations de de 20 à 25', suivies chacune de 10' de questions-réponses :

- 10h40- 11h15 Le Plan de résilience pour l'eau des Pyrénées Orientales. Christine PORTERO-ESPERT, directrice du projet
- 11h15-11h50 Le bassin de l'Aude vu à travers le projet TALANOA-Water. Nina GRAVELINE, économiste, responsable scientifique du projet pour l'INRAE, UMR G-EAU
- 11h50-12h25 Les Hauts de Provence Rhodanienne. André BERNARD, président du Canal de Carpentras

12h30 -
14h00

DEJEUNER (au restaurant administratif du CIRAD, à la charge de chacun)

SESSION 3. EVOLUTIONS DE L'AGRICULTURE ET DU PILOTAGE DES TERRITOIRES/GESTION TERRITORIALE DE L'EAU EN MEDITERRANEE ET AU SAHEL Quels freins et leviers, quels messages de plaidoyer prioritaires formuler et pour quelles cibles ?

Groupe 1. Accélérer la transition agroécologique. Le message cadre PFE/SESAME souligne l'importance stratégique des approches agroécologiques amélioratrices des sols et à même de contribuer à l'atteinte conjointe des ODD 2, 6, 13 et 15, dont notamment l'agriculture de conservation des sols, l'agroforesterie et l'irrigation bien conduite.

Quelles évolutions des systèmes de production agricole, pastorale ou agro-sylvo-pastorale émergent ou devraient émerger pour faire face aux sécheresses et mieux gérer et économiser l'eau ? **Quelle place demain donner à l'irrigation et pour quelle irrigation, à l'agriculture de conservation des sols et à d'autres systèmes agroécologiques ? Quels freins, difficultés et obstacles ? Quels leviers mobiliser** (techniques, organisationnels, économiques...) pour donner intérêt et capacité à agir aux agriculteurs et autres acteurs concernés ? **Quels messages de plaidoyers** formuler en priorité et à destination de **quelles cibles** (ex : agriculteurs, filières et secteur privé ; enseignement, recherche et développement ; Nations Unies, UE, Etats et collectivités ; société et grand public...) ?

14h00-
15h00

Groupe 2. Piloter les territoires et la gestion de leurs ressources naturelles (eau et terres). Le message cadre du PFE souligne le besoin de redonner cohérence et efficacité à l'action collective, privée et publique pour l'atteinte conjointe des ODD 2, 6, 13 et 15 ; de renforcer, là où c'est justifié, la disponibilité en eau dans le respect du renouvellement de la ressource et du bon état des milieux ; et d'agir à plusieurs échelles de territoires emboîtés -territoires de projet et de gestion en bien commun des ressources, provinces et bassins (échelle de la planification), Etat - ainsi que de se contaminer de façon positive entre ces niveaux.

Quelles évolutions d'intérêt général en termes de renforcement de la ressource en eau mobilisable et de **pilotage des territoires/gestion des ressources naturelles**, émergent ou devraient émerger pour faire face aux sécheresses agricoles et hydrologiques ? **Quels acteurs et institutions à compétence territoriale** (collectivités, communautés rurales, communautés d'irrigants ou d'éleveurs, acteurs de l'eau et de l'aménagement) peuvent et doivent y apporter leurs contributions ? **Quels sont les principaux freins et leviers ? Comment faciliter le rôle des autorités locales et des communautés rurales ?** Quels plaidoyers et recommandations formuler et à destination de **quelles cibles** (Etat, agences de l'eau, grand public, UE et Nations Unies...) ?

SESSION 4 ET CONCLUSION

15h00 -
16h00

15h00-15h45 Rapports des deux groupes de réflexion et discussion
15h45-16h00 Conclusion de l'atelier par le président d'Agropolis et/ou par un élu départemental ou professionnel